



**Bureau d'études - Assainissement - Environnement
Valorisation Agricole - Suivi Agronomique**

SESARE
(SP PROMOTION)

S.I.A.E.P. des VAUX du BEUVRONS

Commune de CHEVANNES-CHANGY (58)

Captage d'eau potable de CHEVANNES-CHANGY

**Evaluation agro-pédologique des sols du
périmètre de protection rapproché**

Rapport d'étude

n°2/20 521 - MAI 2000

Société d'Étude des Sols pour l'Aménagement de l'Espace Rural

EGE SOCIAL : Château Courrier, 17 Avenue de Paris, 86700 COUHÉ - Tél. : 05.49.37.69.69 - Télécopie : 05.49.37.69.70 - SARL au capital de 2 938 240 F
ANTENNE MIDI-PYRÉNÉES : 430 Route de Villemur, 31340 MIREPOIX-SUR-TARN - Tél. : 05.61.35.31.11 - Télécopie : 05.61.35.46.02
ANTENNE AUVERGNE : La Pépinière l'Envol, rue Robert Schuman, 63500 ISSOIRE - Tél. : 04.73.55.95.90 - Télécopie : 04.73.55.95.91

(données du rapport de l'hydrogéologue agréé - J-C MENOT - 1996)

1.1. - SITUATION - DESCRIPTIF DU CAPTAGE

La zone étudiée se situe au nord du département de la Nièvre sur la commune de CHEVANNES-CHANGY.

Il s'agit principalement des parcelles 6, 8 et 351 comprises dans le périmètre de protection rapprochée (P.P.R.).

Les coordonnées Lambert du captage sont : x = 2254.775 , y = 683.65.

Le captage se trouve à l'ouest sud-ouest de CHEVANNES-CHANGY, à proximité de la source captée dite « source de l'Abîme ». Il s'étend sur le fond et les flancs de la vallée du ruisseau le canard.

Afin de renforcer ses potentialités de distribution dans le secteur, le syndicat a cherché de nouvelles ressources.

Le périmètre de protection de captage établi en 1996 indique un périmètre de protection rapprochée de 20 hectares, comprenant environ 60 % de prairie et 40 % de céréales, situé à l'ouest du lieu-dit « La Tuilerie » jusqu'au/parcelles appelées « Le Petit Chassay ».

Le périmètre de protection éloignée s'étend sur le bassin d'alimentation du captage sur une superficie proche de 3 km².

1.2. - DONNEES GEOLOGIQUES

Les prospections géologiques réalisées dans le secteur nous indiquent la succession litho-stratigraphique suivante :

- Argiles ocres ou jaunes représentant vraisemblablement des alluvions récentes,
- Marnes bleues renfermant quelques bancs de calcaires ou calcaires argileux bleu-noir,
- Grès avec alternance de niveaux argileux très rouges (grès de St Révérien attribués au Rhétien),
- Alternances de marnes vertes et de niveaux argileux rouges (marnes bariolées du Trias supérieur),
- Dolomies verdâtre avec quelques niveaux marneux.

1.3. - DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

Les eaux profondes récupérées ici sont vraisemblablement des eaux anciennes ayant séjournées assez longuement au contact du socle. On ne connaît pas actuellement l'âge de ces eaux et par conséquent les modalités de leur recharge et de leur renouvellement.

D'après la structure de la région, les possibilités de réalimentation de la nappe exploitée semblent devoir être recherchées plutôt en direction du sud et du sud-est (région de Freigny) et peut-être beaucoup plus au sud dans les secteurs de Champallement, St-Réverien, voire Moussy, St-Franchy au nord du massif de St-Saulge.

1.4. - ENVIRONNEMENT GENERAL

Le relief est peu marqué sur le secteur.

Les surfaces sont occupées par des céréales et des prairies notamment dans le périmètre rapproché.
Les haies sont peu présentes.

Nous comptabilisons actuellement une construction en bordure du périmètre rapproché et quelques maisons dans le périmètre éloigné principalement en bordure de CHEVANNES-CHANGY et sur le hameau de « Les Oucherons ».

Il n'y a pas de siège d'exploitation dans le P.P.R. et les parcelles sont exploitées par deux agriculteurs.

